

8. Celui de *Cars* ( que d'autres écrivent *Chars*, ) dans la Turcomanie, contient onze cens mille habitans, & rapporte deux millions cent soixante dix mille sequins.

9. Celui de *l'Isle de Candie*, ne contient qu'environ sept cens mill. habitans, mais il ne laisse pas de produire un Million vingt mille sequins.

10. *L'Isle de Chypre*, avec titre de Royaume forme ce Gouvernement, qui contient huit cens mille habitans, son revenu monte à onze cens cinquante mille sequins.

11. Celui de *Damas*, comprend deux millions d'habitans, & produit au Sultan, un million neuf cens quatre vingt mille sequins.

12. On donne le nom de *Van* dans la Turcomanie, à ce deuxiême Gouvernement, composé de douze cens mille habitans; il rapporte un million cinq cens mille sequins.

13. Celui de *marasch*, est d'environ quatre cens cinquante mille habitans, & rapporte quatre cens dix mille sequins.

14. Celui de *Mosul*, peut avoir sept cens mille habitans; son revenu est de neuf cens quatre vingt dix mille sequins.

15. Celui de *Bascha*, dont le ressort s'étend partie en Asie, & partie en Europe, est d'onze cens quatre vingt mille habitans, il rapporte un million treate mille sequins.

16. Celui qu'on nomme *Ramelis*, est un des plus considerables, puisqu'on y compte trois millions deux cens mille personnes & que son revenu annuel pour le Sultan, est de trois millions trois cens mille sequins.

17. Celui de *Sivas*, n'a que quatre cens mille habitans, & son revenu est de cinq cens trente mille sequins.